



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
22 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-neuvième session  
Point 68 de l'ordre du jour  
Promotion et protection des droits de l'homme

Conseil de sécurité  
Soixante-dixième année

## **Lettres identiques datées du 21 janvier 2015, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que le dénommé Sin Tong Hyok (connu également sous le nom de Shin Dong-hyuk), dont le témoignage avait été la principale source du rapport de la commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, a récemment avoué qu'il a fait un faux témoignage; il a présenté des excuses pour avoir induit la population en erreur et a déclaré qu'il n'avait pas participé à la « campagne relative aux droits de l'homme » menée contre la République populaire démocratique de Corée, montrant ainsi la vraie nature de la cabale menée au nom des droits de l'homme par les États-Unis d'Amérique et d'autres pays occidentaux.

La République populaire démocratique de Corée a précisé, à maintes reprises, qu'il n'existait pas de « camps de prisonniers politiques » dans le pays et que le prétendu rapport de la commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme ne méritait en aucun cas d'être examiné dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies car il s'agissait d'un document frauduleux fondé sur des faux témoignages de prétendus « transfuges de la Corée du Nord » comme Sin Tong Hyok.

Parlant de Sin Tong Hyok, c'est un escroc qui a surgi avec un faux nom et une carrière fictive et qui n'est qu'un parasite qui continue de vivre en prétendant être un « survivant des camps de prisonniers politiques », qui n'existent pas en République populaire démocratique de Corée, sur instructions de ses maîtres. C'est aussi un criminel qui a fui après avoir violé une mineure qui n'avait que 13 ans.

Cependant, les États-Unis d'Amérique et d'autres pays ont révélé le caractère scandaleux de leur démarche en faisant l'éloge de menteurs et de criminels comme Sin Tong Hyok, présentés comme des « défenseurs des droits de l'homme », en les

\* Nouveau tirage pour raisons techniques le 28 janvier 2015.



invitant à témoigner lors d'une réunion de haut niveau sur la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, tenue à New York en septembre 2014, et à d'autres rencontres à l'ONU, et en renvoyant la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée au Conseil de sécurité sur la base du rapport sans aucune valeur de la commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

Par ailleurs, on ne peut passer sous silence le fait que John Kerry, le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, et d'autres hommes politiques américains, non contents de recourir à leur politique désespérée contre la République populaire démocratique de Corée, ont induit en erreur l'opinion publique mondiale et trompé la communauté internationale au moyen d'une désinformation scandaleuse lorsqu'ils ont amené Sin Tong Hyok à faire un faux témoignage dans le cadre de la « campagne relative aux droits de l'homme » menée contre la République populaire démocratique de Corée, alors même qu'ils connaissaient bien sa vraie nature.

La communauté internationale se rappelle, à cet égard, qu'à la séance du Conseil de sécurité du 5 février 2003, Colin Powell, ancien Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, avait produit un long mensonge sur le fait que le régime de Saddam Hussein « possédait des armes de destruction massive », afin de trouver un prétexte et de créer les conditions pour envahir l'Iraq.

Puisqu'il est établi que le rapport de la commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée est un document frauduleux élaboré à partir de faux témoignages de menteurs comme Sin Tong Hyok, il va sans dire que toutes les résolutions sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée qui ont été adoptées sous la contrainte par l'Assemblée générale sur la base de faux documents sont sans aucune valeur.

J'engage fermement l'Organisation des Nations Unies à adopter une position impartiale et équitable, sachant que les « campagnes relatives aux droits de l'homme » menées contre la République populaire démocratique de Corée par les États-Unis et d'autres pays n'ont absolument aucun lien avec la protection des vrais droits de l'homme et qu'il s'agit plutôt d'initiatives dangereuses visant à ternir l'image de la République populaire démocratique de Corée et à trouver un prétexte pour l'envahir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la véritable nature de Sin Tong Hyok, je vous invite à consulter les liens suivants :

[http://www.uriminzokkiri.com/itv/php\\_tmp/flvplayer.php?no=24362](http://www.uriminzokkiri.com/itv/php_tmp/flvplayer.php?no=24362)

[http://www.uriminzokkiri.com/itv/php\\_tmp/flvplayer.php?no=24382](http://www.uriminzokkiri.com/itv/php_tmp/flvplayer.php?no=24382)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 68 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) **Ja Song Nam**